

Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-quatre,**

**Le jeudi 22 février à vingt heures**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/02/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

**N°2024-010 Réhabilitation et agrandissement d'une MAM – Avenant n° 1 : SAS BOSSARD**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code des Marchés publics,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2023-002 du 19 janvier 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché avec la SAS BOSSARD pour les travaux de réhabilitation et agrandissement d'une MAM.

	Montant HT Avenant	Montant TTC Avenant	Total Marché HT	Total Marché TTC
LOT 8 - SASL BOSSARD Avenant n° 1	- 782,04 €	- 613,54 €	11 753,22 €	13 694,22 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 suivant ; dans la cadre de la réhabilitation et l'agrandissement d'une MAM.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 février 2024

Secrétaire de séance  
Christelle BODIN



Le Maire  
Jean-Jacques GROLLEAU

